Déclaration liminaire des élus FO-DGFIP 64
au CTL du 09 Avril 2019

Madame la Présidente,

Permettez-nous en premier lieu d'apporter notre soutien sans faille à nos Camarades et Collègues Toulousains dans leur combat syndical qu'ils mènent actuellement contre les réformes de la DGFIP.
Le fait que la Direction Régionale d'Occitanie les assigne devant le Tribunal Administratif en dit long sur la nature du dialogue social à venir. En effet, il est difficilement concevable qu'une Direction Régionale ait pris cette décision sans l'aval de la Direction Générale.
Une question nous taraude, comment auriez-vous agi en pareilles circonstances ?

La DGFIP est une vieille Dame malade. Elle aurait même la gangrène. Alors nos Médecins Mrs Darmanin et Dussopt proposent des amputations diverses et variées.
Nous leur suggérons en conséquence de renommer la DGFIP : Découpe Généralisée des Finances Publiques.
A cette fin, ils nous proposent une «géographie revisitée».
Exit les petites Trésoreries à 2 ou 3 Agents jugées «non viables» non «professionnelles» (cf notre Compte rendu avec le Directeur de Cabinet de M Dussopt).
Vive les fusions de Services avec la disparition programmée des Sips (PAS, suppression de la Taxe d'habitation), de missions (Cadastre), les regroupements départementaux (SIE) voire supradépartementaux (SPF?)…..

Bientôt la France disposera de plus de Mac Do que de Centre des Finances Publiques. Rien de plus normal puisque notre Ministère préconise le fast-food fiscal. Il faut que ça aille vite, peu importe la qualité du service rendu, peu importe l'abandon du réseau rural ainsi que les populations les plus fragilisées.

Les élus FO-DGFIP64 rappellent que le numérique ne se décrète pas, il doit être au même titre que l'impôt librement consenti par nos concitoyens.

En guise de modernisme et d'efficacité la DGFIP propose la multiplication des points de contact comprenez, sans contact humain ou réduit à sa plus grande expression.
Cette multiplication de point de contact sous forme de MSAP (Maison de Services Abandonnant le Public) est un leurre à l'attention des Elus ainsi que des usagers. Ces permanences «tournantes» ne perdureront pas. Les élus l'ont bien compris par le biais des pétitions qu'ils ont signées et que l'intersyndicale vous remet à ce jour.

Les usagers manifestent leurs mécontentements tous les jours face à des fermetures au public toujours plus importantes.

Place au «truck-fiscal» à l'instar du camion Guyenne Gascogne qui il y a 40 ans sillonnait nos campagnes les plus reculées acheminant ainsi diverses denrées et services. Bel exemple de modernité à l'heure où l'on nous vante le numérique. Bel exemple de traitement égalitaire du

citoyen face aux services publics.

Cette géographie revisitée est l'arbre qui cache également la forêt ou plutôt le forêt destiné également à percer le Statut de la Fonction Publique.

Les agents de la DGFIP vont subir de plein fouet non seulement la réforme de la DGFIP mais également la refonte du statut de la Fonction Publique.
Ces derniers, nous l'avons bien compris à l'issue de l'entretien avec le Directeur de Cabinet de M Dussopt, vont être soumis à une mobilité accrue et subie et ce malgré toutes les précautions oratoires de la DG destinées à rassurer.

L'exercice du pouvoir de préemption du Préfet sur les emplois départementaux voire régionaux ne nous rassure pas pour autant !
Entre «pouvoir» et «devoir» la distance des mots pourrait se traduire en centaine de kilomètres pour les agents !

Le travail à distance et le télétravail seront deux leviers pour la Direction afin de pallier à ces déplacements importants.

Pour autant, tous les agents ne seront pas éligibles au télétravail au vu des contingents attribués qui de surcroît sera plus subi que choisi.

La fusion des instances représentatives des personnels (CTL et CHS-CT) en CSA, les CAP vidées de leurs substances réduiront l'espace du dialogue social et participent à la volonté de faire disparaître les OS et leurs représentants.

En ce qui concerne l'ordre du jour, nous avons souhaité que les questions de «géographie revisitée» ainsi que la question du service RH soit portées à l'ordre du jour et non pas en questions diverses car les agents de ce département aimeraient bien connaître le sort que vous leur réservez.

Une fois de plus nous déplorons le fait que le service RH se soit «séparé» de deux agent(e)s dont les qualités étaient unanimement reconnues alors que des départs à la retraite se profilaient. Ce service comme tant d'autres a besoin d'être renforcé de manière significative.
Permettez-nous également de nous inquiéter du sort de nos collègues des SPF, de leurs conditions de travail et de leur devenir à court et moyen terme face à cette restructuration nationale.
Les SIP connaissent également de nombreux problèmes à l'accueil que le numérique n'est pas en mesure de régler.Que dire des SIE déjà fragilisés qui doivent en sus gérer les difficultés liées aux imputations des prélèvements à la source.
Egalement en grande souffrance suite aux restructurations toutes les trésoreries quelque soit leurs tailles.

Madame la Présidente pour mettre un terme aux rumeurs et rassurer les agents de ce département pouvez-vous nous indiquer dés aujourd'hui le plan pluriannuel que vous allez proposer au Ministre?
Nous espérons ainsi, mais est-ce un vœu pieux, que les choix que vous serez amené à faire limiteront le nombre de suppressions d'emplois dans ce département !